

C'est la Déclaration des Droits de l'Homme qui continue son œuvre orgueilleuse et néfaste.

Pour arrêter ces progrès inquiétants de l'erreur révolutionnaire dans la société moderne, il faut que les catholiques, tous les catholiques, chacun dans la sphère d'action que Dieu lui a assignée, s'appliquent, avec énergie et persévérance, sous la direction des chefs autorisés, à exécuter le programme de restauration chrétienne que Pie X traçait, le 11 juin 1905, dans son encyclique *Il fermo proposito* : " Replacer Jésus-Christ dans la famille, dans l'école, dans la société ; rétablir le principe de l'autorité humaine comme représentant celle de Dieu ; prendre souverainement à cœur les intérêts du peuple et particulièrement ceux de la classe ouvrière et agricole, non seulement en inculquant au cœur de tous le principe religieux, seule source vraie de consolation dans les angoisses de la vie, mais en s'efforçant de sécher leurs larmes, d'adoucir leurs peines, d'améliorer leur condition économique par de sages mesures ; s'employer, par conséquent, à rendre les lois publiques conformes à la justice, à supprimer ou corriger celles qui ne le sont pas ; défendre enfin et soutenir avec un esprit vraiment catholique les droits de Dieu en toutes choses et les droits non moins sacrés de l'Église ".

La déclaration et la défense des droits de Dieu et de l'Église, voilà donc ce que les catholiques doivent travailler à promouvoir dans la famille, dans l'école et dans la société, s'ils veulent lutter efficacement contre l'"anarchie des esprits" et la "décadence des mœurs", que S. S. Benoît XV déclare dans sa première encyclique, être telles, aujourd'hui, "que si Dieu ne se presse de la secourir, la société humaine se voit sur le point de périr".

La déclaration des droits de Dieu au foyer est à s'opérer merveilleusement, dans plusieurs pays, par la consécration des familles au Sacré-Cœur. Ce mouvement admirable de foi et de piété, hautement encouragé et béni par le Souverain Pontife, nous donne le ferme espoir de jours meilleurs pour notre sainte religion, puisque c'est au foyer d'aujourd'hui que se prépare la société de demain.

La déclaration des droits de Dieu à l'école est aussi nécessaire au maintien de la civilisation et à l'existence de la société. L'oubli